L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 28 MARS 1888.

PETITES ANNONCES.

A. B. Philips, notaire, 5 Coml. Place; peut prêter sur hypothèque de $00 à $90,000. 29 déc—6m

DEMANDES.

ON demande—Deux ou trois familles de cultivateurs, aussi qu'un jeune homme seul. S'adresser immédiatement à M. J. Forget, 40 rue Dauphine. 27 mars—5t

ON demande un photographe compétent à Laredo, comté Webb, Texas. S'adresser en donnant des références et les appointements qu'on désire à H. A. Sanvignet, Laredo, Texas. 23 mars—7t

A LOUER.

A LOUER—La maison No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

MAISON à louer—Encoignure Dumaine et Bourgogne avec installation de comptoir et étagères pour grocerie ou magasin. S'adresser No 137 rue St Pierre. 21 mars—1m

A VENDRE.

A VENDRE—Graine de coton (cotton seed) [illegible] sur voie de garage du chemin de fer.

E. COURRIBET, Encoignure Magnolia et Joséphine. 4 mars—1m

ANNONCES POLITIQUES.

TICKET REPUBLICAIN.

GOUVERNEUR, H. C. WARMOTH, de Plaquemines.

LIEUTENANT GOUVERNEUR, ANDREW HERO, Jr., d'Orléans.

SECRETAIRE D'ETAT, JOHN F. PATTY, de Ste-Marie.

TRESORIER, B. F. FLANDERS, de Lafayette.

AVOCAT GENERAL, ROBERT RAY, de Ouachita.

AUDITEUR, JAMES FORSYTHE, de Catahoula.

Election 17 avril 1888.

Attendu que le parti républicain s'est voué à l'éducation de tout le peuple et s'est en faveur de toutes les taxes diverses qui pourront être faite pour placer l'instruction sur une base solide dans l'Etat de la Louisiane;

Attendu que la place de surintendant de l'instruction publique n'a pas de caractère politique; Attendu que dans la personne de l'Hon. Joseph A. Breaux, de la paroisse Ibérie, nous reconnaissons un loyal défenseur des intérêts de l'éducation en Louisiane, un conservateur à vues larges et libérales, dont l'honnêteté, l'intégrité et la haute compétence ne sont contestées par personne, et dont l'élection assurera, par suite d'une juste égale distribution, l'ignorance dans toutes les classes, en dehors des questions de race, de couleur et de [illegible];

Résolu, que le parti républicain invite les républicains de cet Etat à accorder leurs suffrages à l'Hon. Jos. A. Breaux pour la place de surintendant de l'instruction publique.

PLATEFORME.

Nous, les représentants du parti républicain en Louisiane, réunis en Convention, déclarons que les résolutions suivantes sont l'énoncé des principes cardinaux du parti républicain de cet Etat.

[illegible]

10 mars—1 mois

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de J. J. Fernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 13,507—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par [illegible] Fernandez, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableaux.

Par ordre de la Cour, W. J. McGEEHAN, Greffier. 22 mars—22 27 31

Succession de William Woelper.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 25,505—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Estelle Gustine, veuve de William Woelper, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, W. J. McGEEHAN, Greffier. 25 mars—25 30—avril 4

Succession de Dominick H. Messina.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 22,058—Division [illegible]—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Samuel D. Messina, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, W. J. McGEEHAN, Greffier. 25 mars—25, 30, 3 avril

Succession de Wm. H. Foster et Virginia V. Pettit, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,569—Division [illegible] [illegible]

Par ordre de la Cour, W. J. McGEEHAN, Greffier. 20 mars—20 24 30

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Troisième District.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 14ème jour d'avril, A.D., 1888, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1887, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1887, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquents, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ALWAS, Mme CAROLINE— Taxe de 1887, montant à..........$5 40. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Derbigny, Esplanade et Claiborne, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 760, mesurant 71 pieds 8 pouces de face à la rue Kerlerec sur 63 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Kerlerec et Derbigny.

ADAMS, SUC. LOUIS— Taxe de 1887, montant à..........00c. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Bernard, Nouvelle-Orléans, Solidelle et Joséphine, désigné comme lot No 11 de l'îlet No. 890, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Bernard sur 133 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Kerlerec et Derbigny.

AUSTLANICAUD, MAURICE— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues White, D'Abadie, Onzaga et Dupré, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 1533, mesurant 30 pieds de face à la rue White sur 100 pieds de profondeur.

ALTENAVE, BERNARD H— Taxe de 1887, montant à..........$1 50. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Port, Lafayette et Prosper, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 728, mesurant 29 pieds de face à la rue Claiborne sur 105 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Claiborne et Port.

AUGUSTIN, ADOLPHE— Taxe de 1887, montant à..........$1 60. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Espagne, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. [illegible], mesurant 35 pieds de face à la rue Washington sur 117 pieds de profondeur.

BAC'S, P. A.— Taxe de 1887, montant à..........$6 00. Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St-Bernard, Antonia et Robertson, désignée comme une partie du lot No. 25 de l'îlet No. 633, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Claiborne sur 99 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur.

BACAS, P. A.— Taxe de 1887, montant à..........$1 00. Une portion de terre avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St-Bernard, Antonia et Robertson, désignée comme partie du lot No. 25, de l'îlet No. 633, mesurant 32 pieds de face à la rue Claiborne sur 96 pieds de profondeur.

BAPTISTE, J. J.— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Celestine, Nouvelle-Orléans, Nouveau St-Bernard, l'avenue de Londres et la rue des [illegible], désignée comme une partie du lot No. 17 de l'îlet No. 1097, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Célestine sur 118 pieds de profondeur.

BLANC, MARIE— Taxe de 1887, montant à..........30c. Un lot de terre avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, Nouveau St-Bernard, Célestine et Joséphine, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 908, mesurant 31 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

BARROW, RALPH C.— Taxe de 1887, montant à..........$2 70. Une portion de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues D'Abadie, Aubry, Tonti et Rocheblave, désignée comme une partie de terre de l'îlet No 1197, mesurant 29 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue D'Abadie sur 125 pieds de profondeur.

BLACKBURN, STEWART T.— Taxe de 1887, montant à..........90c. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hope, St-Bernard, Nouvelle-Orléans et Dupré, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 1541, mesurant 30 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Hope sur 125 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Hope et St-Bernard.

BLASE, GASPARD— Taxe de 1887, montant à..........$1 50. Un lot de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Musique, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 614, mesurant 27 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

BAUER, THERESA— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Une portion de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Fâge, Marigny et Verrie, désignée comme une portion de terre de l'îlet No. 1210, mesurant 28 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 106 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Champs-Elysées et Force.

BRAMER, JOSEPH— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Une portion de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lizardi, Gasmory, Royale et Dauphine, désignée comme une portion de l'îlet No. 105, mesurant 32 pieds de face à la rue Lizardi sur 90 pieds de profondeur.

BRACKENRIDGE, CH'S. EUG.— Taxe de 1887, montant à..........30c. Onze lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Pélicans, Sorbelle, et Rue des Orphelins, désignés comme lots [illegible] de l'îlet No. 603, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Montégut sur 125 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur.

BRENNAN, J. E.— Taxe de 1887, montant à..........$ [illegible]. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Espagne, Mandeville et Rampart, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. [illegible], mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 121 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Remparts et Espagne.

BILGERY, Vve et HERITIERS DE J. S.— Taxe de 1887, montant à..........$8 40. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Remparts et St-Claude, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 873, mesurant 61 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 102 pieds de profondeur.

BONNET, A.— Taxe de 1887, montant à..........$16 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Paix, Royale et Chartres, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 155, mesurant 18 pieds de face à la rue Esplanade, sur 100 pieds de profondeur.

BORGE, SUC. PETER— Taxe de 1887, montant à..........$4 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 250, mesurant 23 pieds de face à la rue Marigny sur 60 pieds de profondeur.

BRUNET, JOSEPH L.— Taxe de 1887, montant à..........$6 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Columbus, Laharpe et Villeré, désigné comme lot No. 8, 9 de l'îlet No. 626, mesurant 45 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Robertson, 10 pieds dans le fond sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

BUCHANAN, SUC A. M.— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Johnson et Galvez, désigné comme l'îlet No. 1087, mesurant 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 125 pieds de profondeur.

BUTLER, JOHANNAH— Taxe de 1887, montant à..........$2 40. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Villeré, Espagne et Robertson, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 614, mesurant 35 pieds de face à la rue Washington sur 105 pieds de profondeur.

BURGER, JACOB— Taxe de 1887, montant à..........$2 40. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Louisa, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 181, mesurant 31 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds de profondeur.

BYRNE, Mme PATRICK— Taxe de 1887, montant à..........$10 70. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Lafayette, Port et Decatur, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 15, mesurant 48 pieds de face à la rue Chartres sur 91 pieds de profondeur.

CARROLL, Wm F— Taxe de 1887, montant à..........$12 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Espagne, Washington et Royale, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 104, mesurant 31 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

CAIN, Vve LUKE— Taxe de 1887, montant à..........$6 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Marais, Washington et Musique, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No 603, mesurant 38 pieds 8 pouces 8 lignes de face à la rue St-Claude sur 105 pieds de profondeur.

CLAVEL, FELIX— Taxe de 1887, montant à..........$2 10. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Remparts, Marigny et Livingston, désigné comme lot No. — de l'îlet No 1030, mesurant 303 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 263 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Champs-Elysées et Pelopidas.

CATHALOGNE, ISIDORE— Taxe de 1887, montant à..........$6 00. Deux lots de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jourdan, Delaronde, Dauphine et Bourgogne, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'îlet No. 231, mesurant 51 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Jourdan sur 150 pieds de profondeur.

CALLAHAN, WM.— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Désiré, Piété et Urquhart, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 478, mesurant 24 pieds de face à la rue Marais sur 120 pieds de profondeur.

CARNAVAN, SUC. JOHN— Taxe de 1887, montant à..........$1 50. Un lot de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Press, Montégut, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 542, mesurant 31 pieds de face à la rue Press sur 120 pieds de profondeur.

CHEVAL, Mlle ALTHE— Taxe de 1887, montant à..........$3 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Kerlerec, Columbus et Roman, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 800 mesurant 32 pieds de face à la rue Prieur sur 100 pieds de profondeur.

CHIAPELLA, Mme A.— Taxe de 1887, montant à..........$54 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Paix Royale et Bourbon, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 156, mesurant 61 pieds de face à la rue Esplanade sur 187 pieds de profondeur.

COWIE, CHARLES C— Taxe de 1887, montant à..........$3 6[illegible]. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Gênes, Nouvelle-Orléans, l'avenue de Londres et la rue Célestine, désignés comme lots Nos. — de l'îlet No. 1032 mesurant 30 pieds de face à la rue Gênes sur 120 pieds de profondeur; le lot No. — de l'îlet No 1032, mesurant 30 pieds de face à la rue Célestine sur 120 pieds de profondeur.

CUNNINGHAM, CHAS.— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Press, Montégut, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 481, mesurant 31 pieds de face à la rue Press sur 120 pieds de profondeur.

DARGANTEL, WILLIS— Taxe de 1887, montant à..........30c. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Dauphine, l'avenue Jourdan, les rues Deslonde et Bourgogne, désigné comme lot No. 2 A de l'îlet No. 231, mesurant 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 50 pieds 7 pouces de profondeur.

DARGANTEL, WILLIS— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Un lot de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Jourdan, les rues Dauphine, Deslonde et Bourgogne, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 231, mesurant 25 pieds de face à l'avenue Jourdan sur 125 pieds de profondeur.

DELFRY, Mlle FELICIE— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Laharpe, Tonti et Rocheblave, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 1193, mesurant 27 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Columbus sur 125 pieds de profondeur.

DEMALIA, SALVADOR— Taxe de 1887, montant à..........$9 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Champs-Elysées, Marigny et Decatur, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 7, mesurant 30 pieds de face à la rue Chartres sur 107 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

DEMALIA, SALVADOR— Taxe de 1887, montant à..........$11 40. Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Congrès, Rabert Dauphine, désignée comme lot A B une partie du lot No. 10 de l'îlet No. 175, mesurant 60 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

DESOUNS, C. A.— Taxe de 1887, montant à..........$3 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Marais, Remparts et St-Claude, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 58, mesurant 58 pieds de face à la rue Lafayette sur 86 pieds de profondeur.

DEPASSAU, DANIEL L.— Taxe de 1887, montant à..........$4 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Washington, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 515, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Espagne, sur 117 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Espagne et Villeré.

DUBOS, ZEPHIRE— Taxe de 1887, montant à.......... [illegible]. Sept lots de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Robertson, Pressé et Claiborne, désignés comme lots Nos. [illegible] mesurant 26 pieds de face à la rue Montégut sur 140 pieds 5 pouces sur une ligne et 131 pieds 8 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne [illegible] et Claiborne et Montégut, le tout dans l'îlet No. 621.

DINET, Vve JEAN N.— Taxe de 1887, montant à..........$3 40. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, St-Antoine, Marais et [illegible], désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 287, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Claude sur 120 pieds de profondeur.

DOVENSAC, Vve NICHOLAS— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Laharpe, Columbus et Johnson, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. [illegible] mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur sur 118 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Prieur et Laharpe.

DORSEY, Mme HENRY— Taxe de 1887, montant à..........75c. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par la rue Flood, la propriété Caffin, et les rues Chartres et Royale, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 113, mesurant 31 pieds de face à la rue Flood sur 130 pieds 11 pouces de profondeur.

DREYZ, Mme EULALIE— Taxe de 1887, montant à..........$4 50. Une portion de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Columbus, Laharpe et Claiborne, désignée comme partie du lot No. 4 de l'îlet No. 671, mesurant 28 pieds 11 pouces de face à la rue Robertson sur 72 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur.

DUCHENE, BERTRAND— Taxe de 1887, montant à..........$4 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delery, Delaronde, Tricou et Peniston, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 81, mesurant 30 pieds de face à la rue Delery sur 104 pieds 4 pouces de profondeur, le tout formant l'encoignure des rues Delery et Delaronde.

ESSEN, Mme ELIZA— Taxe de 1887, montant à..........$ [illegible]. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deslonde, Tennessee, Bourgogne et Rampart, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 393, mesurant 24 pieds de face à la rue Deslonde sur 130 pieds de profondeur.

ENNIS, WILLIAM J.— Taxe de 1887, montant à..........$12 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 613, mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 118 pieds de profondeur.

EDMUNDS EDGAR— Taxe de 1887, montant à..........$2 40. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues St-Antoine Antonia, St-Claude et Marais, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 385, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Antoine sur 90 pieds de profondeur.

FAUSTIN FELIX— Taxe de 1887, montant à..........60c. Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Aubry, St. Bernard, D'Abadie, Miro et Tonti, désignée comme une partie du lot No. 14 de l'îlet No. 1183, mesurant 33 pieds de face à la rue Aubry sur 134 pieds de profondeur.

FARRAR, EDGAR H— Taxe de 1887, montant à..........$15. Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Port, Architecte et St-Ferdinand, désignée comme une partie du lot No. 1 de l'îlet No. 145, mesurant 20 pieds de face à la rue Royale, sur 56 pieds 5 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Royale et Port; le lot No. 2 borné par les rues Royale, Architecte, Port et St Ferdinand mesurant 20 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur 124 pieds de profondeur.

FREDERICK, SUC. MARTIN— Taxe de 1887, montant à..........$4 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, St-Antoine, Bagatelle et Urquhart, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 290, mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur 84 pieds de profondeur.

FLEITAS, PAULIN E.— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Kerlerec, Roman et Prieur, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 896, mesurant 18 pieds de face à la rue Columbus sur 94 pieds de profondeur.

FISK, Jr, Mme FRANCIS M— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Champs Elysées, Verrie et Magistrat, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 1244, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Français sur 114 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur.

FITZGERALD, WM E.— Taxe de 1887, montant à..........$15 00. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Louisa, Dauphine et Bourgogne, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'îlet No. 249, mesurant 64 pieds de face à la rue Piété sur 118 pieds de profondeur.

FITZGERALD, Mme E.— Taxe 1887, montant à..........$14 40. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Louisa, Piété, Dauphine et Bourgogne, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'îlet No. 249, mesurant 64 pieds de face à la rue Louisa sur 118 pieds de profondeur.

FORD, Vve CHAS.— Taxe de 1887, montant à..........$8 60. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 298, mesurant 30 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

FOULON, EUGENE— Taxe de 1887, montant à..........$2 7[illegible]. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, Gênes, St. Bernard et Célestine, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 1030, mesurant 150 pieds 10 pouces de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Antonia et Gênes.

FORTIN, SUC. E.— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Un lot de terre avec améliorations dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'allée Rousselin, les rues Aubry, D'Abadie et Broad, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 1201, mesurant 31 pieds de face à l'allée Rousselin sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'allée Rousselin et de la rue Aubry.

FUNCK, JOHN— Taxe de 1887, montant à..........$8 45. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues O'Reilly, Chemin Gentilly, les rues Roulez et Clay, désigné comme lot No. 1731, mesurant 500 pieds de face à la rue O'Reilly, sur 300 pieds de profondeur.

GARDNER, STERLING T.— Taxe de 1887, montant à..........$7 60. Un lot de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Maurepas, Mystère, Fortin et Encaumenot, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 1555, mesurant 50 pieds de face à la rue Maurepas sur 150 pieds de profondeur.

GAB, FREDERICK— Taxe de 1887, montant à..........$7 50. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Claiborne, Mandeville et Robertson, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 641, mesurant 28 pieds 4 pouces de face à la rue Marigny, sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Marigny et Claiborne.

GANDOLPHI, EMMA— Taxe de 1887, montant à..........$7 60. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Clouet, Louisa et Dauphine, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 171 mesurant 31 pieds 2 pouces de face à la rue Royale sur 159 pieds de profondeur.

GREGOIRE, ANDRE— Taxe de 1887, montant à..........$3 60. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Columbus, Derbigny et Roman, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 763 mesurant 30 pieds de face à la rue Laharpe sur 10[illegible] pieds de profondeur.

GREEN, WM— Taxe de 1887, montant à..........90c. Un lot de terre avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Antoine, Bagatelle, Joséphine et Célestine, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 510, mesurant 61 pieds de face à la rue St-Antoine sur 123 pieds de profondeur.

GISCARD, GUILLAUME— Taxe de 1887, montant à..........$1 50. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lol, Champs Elysées, Français et Magistrat, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'îlet No. 1377, mesurant 95 pieds de face à la rue Lol sur 128 pieds de profondeur, et mesurant 63 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur — pieds de profondeur.

GIEPERT, BARTHOLOMEW— Taxe de 1887, montant à..........$1 50. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Barthelemy, Jeanne et Remparts, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 364 mesurant 30 pieds de face à la rue St-Claude sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Claude et Barthelemy.

GEOUNX, Mlle C.— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Columbus, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 762, mesurant 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

GUYARD, VICTOR SIMEON— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Kerlerec, Columbus et Galvez, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 1040, mesurant 30 pieds de face à la rue Johnson sur 105 pieds de profondeur.

GUICHAT, Mme JEAN— Taxe de 1887, montant à..........$ [illegible]. Trois lots de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magistrat, Havane, l'avenue de Londres et [illegible] [illegible]

GUICHAT, Mme JEAN— Taxe de 1887, montant à..........$1 50. Trois lots de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Havane, Magistrat, l'avenue de Londres et la rue des [illegible], désignés comme lots Nos. 2, 10 et 11 de l'îlet No. 1369, [illegible] formant l'encoignure des rues Havane et Magistrat.

GUICHAT, Mme JEAN— Taxe de 1887, montant à..........30c. [illegible]

GUERBOUN, Vve JOHN— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. [illegible] formant l'encoignure des rues Prosper et [illegible].

HAMILTON, Mlle CORINNE G.— Taxe de 1887, montant à..........$3 40. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Marais et Urquhart, [illegible] de profondeur.

HALL, HARRY H.— Taxe de 1887, montant à..........$4 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Washington, Claiborne et Robertson désigné comme lot No 12 de l'îlet No 615, mesurant 31 pieds de face à la rue Espagne sur 105 pieds de profondeur.

HALL, HARRY H.— Taxe de 1887, montant à..........$9 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Espagne, Washington, Claiborne et Robertson, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 615, mesurant 42 pieds de face à la rue Espagne, sur 105 pieds de profondeur.

HEID, WENDEL— Taxe de 1887, montant à..........$4 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Mandeville, Espagne et Bourgogne, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 248, mesurant 31 pieds de face à la rue Dauphine sur 90 pieds de profondeur.

HERFFET, MYETIE— Taxe de 1887, montant à..........60c. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, [illegible] et Remparts, [illegible] de profondeur.

HEIN-SPERRY, Vve MARIE ET Mme MA XIE ETCHEVERY— Taxe de 1887, montant à..........$6 60. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Espagne, Washington et Remparts, désigné comme lot No. 2[illegible] de l'îlet No. 27[illegible], mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

HUBERT, ANDREW— Taxe de 1887, montant à..........$3 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Port et Clouet, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 749, mesurant 27 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

JAUNET, LOUIS— Taxe de 1887, montant à..........$6 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou, les rues Kerlerec, Miro et Tonti, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 1189, mesurant 25 pieds de face au Chemin du Bayou sur 122 pieds de profondeur.

JAMES, Vve JAMES et CATH. L. JOHN T. et THOS. H. HANSON— Taxe de 1887, montant à..........$4 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Champs Elysées, Marigny et Decatur désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 7, mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Chartres sur 110 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

JONES, PHILIP— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Bernard, Magistrat, Antonia et Verrie, désigné comme lot No. — de l'îlet No. 1334, mesurant 50 pieds de face à la rue St-Bernard sur 100 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues St. Bernard et Magistrat.

KNEALE, Mme M. J.— Taxe de 1887, montant à..........$9 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Prosper, Claiborne et Musique, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No 743, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Washington et Prosper.

KROEFER, FRANK— Taxe de 1887, montant à..........$9 00. Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Roman, Frenchmen, Bourgogne et Remparts, désigné comme l'îlet No. — [illegible].

KER, ROBT J.— Taxe de 1887, montant à..........$1 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Galvez, Columbus et Johnson, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 1040, mesurant 100 pieds de face à la rue Kerlerec sur 122 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Kerlerec et Galvez.

KER, ROBT J.— Taxe de 1887, montant à..........$2 10. Deux portions de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans une partie du lot No. 8, borné par les rues Galvez, Kerlerec, Columbus et Johnson, désignées comme une partie du lot No. 8 de l'îlet No. 1040 mesurant 41 pieds de face à la rue Galvez sur 55 pieds dans le fond, sur 122 pieds de profondeur, l'autre partie du lot No. 8 borné par les rues Galvez, Kerlerec, Columbus et Johnson, désignée comme une partie du lot No. 8 de l'îlet No. 1040, mesurant 31 pieds de face à la rue Galvez, sur 100 pieds de profondeur.

KER, ROBERT J.— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Columbus, Kerlerec et Dorgenois, désigné comme lot No. — de l'îlet No. 1343, mesurant 200 pieds de face à la rue Rocheblave sur 310 pieds d'une ligne et 80 pieds sur une autre ligne de profondeur, formant l'encoignure des rues Rocheblave et Columbus.

LAPENE, JULES— Taxe de 1887, montant à..........60c. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Agriculture, Français et Industrie, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 1713, mesurant 128 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 124 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Agriculture.

LAPENE, JULES— Taxe de 1887, montant à..........45c. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Agriculture, Français et Industrie, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 1713, mesurant 64 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 124 pieds de profondeur.

LAPENE, JULES— Taxe de 1887, montant à..........30c. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Industrie, Agriculture, Français et Champs Elysées, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 1713, mesurant 64 pieds de face à la rue Industrie sur 60 pieds de profondeur.

LAPENE, JULES— Taxe de 1887, montant à..........30c. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Agriculture, Industrie, Français et Champs Elysées, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 1713, mesurant 64 pieds de face à la rue Agriculture sur 130 pieds de profondeur.

LAPENE, JULES— Taxe de 1887, montant à..........$2 40. Six lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Industrie, Français et Agriculture, désignés comme lots Nos 5 et 6, mesurant 64 pieds de face à la rue Union sur 124 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Union et Agriculture; le lot No. — mesurant 64 pieds de face à la rue Agriculture sur 100 pieds de profondeur, le No — mesurant 124 pieds sur 121 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Français et Agriculture, le lot No. — mesurant 60 pieds de face à la rue Français sur 154 pieds de profondeur; le tout dans l'îlet No. 1714.

LARKIN, JOHN— Taxe de 1887, montant à..........$3 60. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Espagne, St-Claude et Marais, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 393, mesurant 34 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

LANEUVILLE, J. A.— Taxe de 1887, montant à..........60c. Un lot de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Congrès, Elmire et Chartres, désigné comme lot No. 26 de l'îlet No. [illegible], mesurant 31 pieds de face à la rue Peters sur [illegible] pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Peters et Congrès.

LACOSTE, EDWARD B.— Taxe de 1887, montant à..........$6 60. [illegible] dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rampart, St Ferdinand, Press et Bourgogne, désigné comme lot No. 26 [illegible], mesurant 41 pieds à ligne 6 de face à la rue Remparts sur 106 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur.

LEWIS, DUE S.— Taxe de 1887, montant à..........$21 00. [illegible]

LEHMANN, LOUISE M.— Taxe de 1887, montant à..........$4 20. Une portion de terre avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Antonia, St Antoine, Célestine et Joséphine, désignée comme une partie du lot No. 2 de l'îlet No. 85 mesurant 30 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Antonia sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

LAFITTE, Mlle L. A.— Taxe de 1887, montant à..........$3 60. Un lot de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Remparts et St-Claude, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 873, mesurant 63 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 155 pieds de profondeur.

LEWIS, THYODORE— Taxe de 1887, montant à..........$1 30c. Un lot de terre avec améliorations dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Royale, Marant, Barthélemy et Chartres, désigné comme lot No. 12 1/2 de l'îlet No. 152 mesurant 33 pieds de face à la rue Royale sur 118 pieds de profondeur.

LEPS, B.— Taxe de 1887, montant à..........$4 00. Un lot de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Robertson, Port, Lafayette et Claiborne, désigné comme lot No. 29 de l'îlet No. 718, mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Robertson sur 105 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Robertson et Port.

LOUISE, Vve JEAN PIERRE— Taxe de 1887, montant à..........$9 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Architecte, Port et Chartres, désigné comme lot No. — de l'îlet No. 145, mesurant 26 pieds 3 pouces de face à la rue Royale, sur 158 pieds de profondeur.

LUCAS, NARCISSE A.— Taxe de 1887, montant à..........90c. Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Robertson, Félicianna et Villeré, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10 et 11 de l'îlet No. 600 mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Montégut sur 135 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur formant l'encoignure des rues Montégut et Robertson.

LYNCH, JOHN— Taxe de 1887, montant à..........$2 40. Un lot de terre, avec améliorations dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, St-Ferdinand et Port, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 609, mesurant 29 pieds de face à la rue Villeré sur 56 pieds de profondeur.

MADDEN, TIM— Taxe de 1887, montant à..........$4 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Claude, Français, Champs-Elysées et Marais, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 389, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Claude sur 127 pieds de profondeur.

MADDEN, T.— Taxe de 1887, montant à..........$4 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, St Antoine, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 636, mesurant 38 pieds 11 pouces de face à la rue Bagatelle sur 110 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOSE— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Célestine, l'avenue de Londres, les rues Nouvelle Orléans, Nouveau St-Bernard et Joséphine, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 906, mesurant 11 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Célestine sur 118 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur.

MAILLET, SUC. BENJ.— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre avec améliorations dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, D'Abadie, Aubry, et l'allée Rousselin, désigné comme lot No. — de l'îlet No 1362, mesurant 64 pieds de face à la rue Dorgenois sur 105 pieds de profondeur.

MARCHAND, ALFRED— Taxe de 1887, montant à..........$3 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, St Ferdinand, Montégut et Chartres, désigné comme lot No. 12 1/2 de l'îlet No. 1434, mesurant 24 pieds de face à la rue Royale sur 105 pieds de profondeur.

MARCHAND, ALFRED— Taxe de 1887, montant à..........$2 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Ferdinand, Royale, Montégut et Chartres, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 4434, mesurant 56 pieds de face à la rue St-Ferdinand sur 90 pieds de profondeur.

MANTHEY, G. A.— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Dauphine, Montégut et Clouet, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 170, mesurant 42 pieds de face à la rue Royale sur 73 pieds 6 pouces de profondeur.

MANTHEY, G. A.— Taxe de 1887, montant à..........$1 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Montégut et Clouet, désigné comme lot No. — de l'îlet No. 282, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 13 pieds de profondeur.

MAHONEY, FRANCIS— Taxe de 1887, montant à..........$6 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Poste, Lafayette, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 387, mesurant 28 pieds de face à la rue Poste sur 159 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

MARCELIN, Mme JEAN— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Six lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Claude, Lesseps, France et Marais, désignés comme lots Nos. 9 et 10, mesurant chaque 27 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Claude sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St. Claude et Lesseps; le lot No. 11 mesurant 27 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Lesseps sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 12, 13 et 14, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Lesseps sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Lesseps et Marais; le lot No. 15, mesurant 32 pieds 11 pouces de face à la rue Marais sur 117 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur, le tout dans l'îlet No. 413.

MARKKE, RUDOLPH— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, St-Ferdinand et Marais, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 480, mesurant 29 pieds de face à la rue Urquhart sur 100 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Urquhart et Port.

MELCHERT, CHAS.— Taxe de 1887, montant à..........$3 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, St Antoine, Urquhart et Marais, désigné comme lot No. — de l'îlet No. 498, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

MEIER, FRED.— Taxe de 1887, montant à..........$ [illegible]. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Warsaw, Plaisir, St-Roch, désigné comme lot No. — de l'îlet No. 1507, mesurant 30 pieds de face à la rue Warsaw sur 110 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Warsaw et [illegible].

MICHINARD, FRANÇOIS— Taxe de 1887, montant à..........$8 40. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Champs-Elysées, Marigny et Remparts, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 272, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

MILLER, PIERRE— Taxe de 1887, montant à..........$4 80. Trois lots de terre avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delery, Tricou, Delaronde et Benvenu, désignés comme lots Nos. 2, 3 et 4 de l'îlet No 82, mesurant respectivement 25, 26 et 30 pieds de face à la rue Delery sur 104 pieds de profondeur.

MONTFORT, Mme L.— Taxe de 1887, montant à..........$2 65. Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Maurepas, Florida, Equipement et Mystère, désignée comme une partie du lot No. 2 de l'îlet No. 1554, mesurant 30 pieds de face à la rue Maurepas sur 150 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

MOREAU, ELIZABETH— Taxe de 1887, montant à..........$3 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Désiré, Elmire et Chartres, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 25, mesurant 30 pieds de face à la rue Peters sur 139 pieds de profondeur.

MOREAU, ELIZABETH— Taxe de 1887, montant à..........$3 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Désiré, Peters et Chartres, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 25, mesurant 30 pieds de face à la rue Elmire, 65 pieds à l'arrière, sur 60 pieds de profondeur sur une ligne et 65 pieds sur l'autre ligne.

MORHAU, Vve HONORE— Taxe de 1887, montant à..........$6 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Peters, Désiré, Elmire et Chartres, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 25, mesurant 30 pieds de face à la rue Peters sur 130 pieds de profondeur.

MOREAU, Vve HONORE— Taxe de 1887, montant à..........$8 00. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Hancock, Montréal et Jumonville, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 76, mesurant 90 pieds de face à la rue Peters sur 165 pieds de profondeur.

McCLOSKEY, HUGH— Taxe de 1887, montant à..........$2 40. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Bagatelle, Union et Prosper, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 750, mesurant 30 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Claiborne sur 125 pieds de profondeur.

McDONALD, ANNIE— Taxe de 1887, montant à..........$6 00. Un lot de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Peters et Decatur, désigné comme lot No. 23 de l'îlet No. 8, mesurant 67 pieds de face à la rue Marigny sur 123 pieds de profondeur.

NAPOLEON, Mme H. N.— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue de Londres, les rues Nouvelle-Orléans, Libérale et Force, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1130, mesurant 29 pieds de face à l'avenue de Londres sur 109 pieds de profondeur.

NICHOLLS, J. C.— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Elmire, Désiré et St-Claude, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 359, mesurant 24 pieds de face à la rue Remparts, sur 79 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Remparts et Elmire.

NOEL, Mme M. M.— Taxe de 1887, montant à..........$5 40. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Français, Champs Elysées, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 511, mesurant 32 pieds de face à la rue Français sur 146 pieds de profondeur.

OHLSEN, Mme S. P.— Taxe de 1887, montant à..........$9 00. Deux lots de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Port, St-Ferdinand et Peters, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'îlet No. 17 mesurant 44 pieds de face à la rue Decatur sur 142 pieds de profondeur.

OLIPHANT, JAMES— Taxe de 1887, montant à..........$2 10. Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Washington, Villeré, Espagne et Urquhart, désignée comme une partie des lots Nos 9 et 12 de l'îlet No. 515, mesurant 31 pieds 8 pouces de face à la rue Washington sur 87 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Washington et Villeré.

PETTIGREW, Vve GEO. A.— Taxe de 1887, montant à..........$9 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Decatur, Français, Champs Elysées et [illegible], désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. [illegible], mesurant 21 pieds de face à la rue Decatur sur 125 pieds de profondeur.

PESSOT, Mme H. J.— Taxe de 1887, montant à..........$[illegible] 20. Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Columbus et Robertson, [illegible]

PRESAS, Mlle ANNIE R.— Taxe de 1887, montant à..........$3 30. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Montégut, Clouet et Royale, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 170, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur.

PERRAULT, Mlle LOUIS NUMA— Taxe de 1887, montant à.......... [illegible]. [illegible] pieds de profondeur.

POUSH, RENE— Taxe de 1887, montant à.......... [illegible]. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Tricou, Delery et Jumonville, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'îlet No. 84, mesurant 29 pieds de face à la rue Peters sur 130 pieds de profondeur.

POUCH, PIERRE— Taxe de 1887, montant à.......... [illegible]. [illegible] formant l'encoignure des rues Royale et Lafayette.

POUCH, PIERRE— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Deux portions de terre avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Reynes, [illegible] et Dauphine, désignées comme une partie du lot de terre de l'îlet No. 195, mesurant 17 pieds de face à la rue Royale sur 100 pieds de profondeur, [illegible] sur 160 pieds de profondeur.

POUCH, PIERRE— Taxe de 1887, montant à.......... [illegible]. Cinq lots de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Reynes, Forstall et Bourgogne, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'îlet No. 228, mesurant 120 pieds 5 pouces de face à la rue [illegible] sur 122 pieds 5 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Dauphine et Reynes.

POUCH, PIERRE— Taxe de 1887, montant à..........$ [illegible]. Sept lots de terre, avec améliorations dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Reynes, Bourgogne, Forstall et Dauphine, désignés comme lots Nos. 21 à 24 et 25 à 27 de l'îlet No. 228, les lots Nos 20 à 24 mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Reynes sur 122 pieds 5 pouces de profondeur; les lots Nos 25 à 27 mesurant 75 pieds de face à la rue Reynes sur 122 pieds 5 pouces de profondeur, les lots Nos 20 à 24 formant l'encoignure des rues Reynes et Bourgogne, et mesurant 140 pieds de face sur 122 pieds 5 pouces de profondeur; les Nos. 25 à 27 mesurant 75 pieds de face à la rue Reynes sur 140 pieds 5 pouces de profondeur.

REY, Vve JOS.— Taxe de 1887, montant à..........$2 40. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Espagne, Washington et St. Claude désigné comme lot No 7 de l'îlet No. 393 mesurant 27 pieds de face à la rue Marais sur 71 pieds de profondeur.

RICHARDS, LOUIS A.— Taxe de 1887, montant à..........$3 60. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Antonia, St Antoine et Claiborne, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'îlet No. 752, le lot No. 18 mesurant 31 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Prosper sur 150 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, le lot No. 19 mesurant 31 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Prosper sur 150 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

RIDDER, GEO. L.— Taxe de 1887, montant à..........$2 40. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Champs Elysées, Marigny et Claiborne, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 640, mesurant 45 pieds de face à la rue Robertson sur 160 pieds de profondeur.

RICHARD, LOUIS— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Reynes, Forstall, Chartres et Royale, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'îlet No. 110, mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Reynes sur 140 pieds de profondeur.

ROLLING, HENRY J., Jr.— Taxe de 1887, montant à..........$30 00. Une portion de terre, avec améliorations dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Septième, Washington et Broad, désignée comme une certaine portion de terre de l'îlet No. 1521, mesurant 301 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Esplanade sur 305 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur sur une ligne et 120 pieds 6 pouces sur l'autre formant l'encoignure des rues Septième et Washington.

ROBERTSON, CATHERINE— Taxe de 1887, montant à..........$3 60. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Mandeville, Espagne et Villeré, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 514 mesurant 17 pieds de face à la rue Urquhart sur 100 pieds de profondeur.

ROTH, FRANK M.— Taxe de 1887, montant à..........$7 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, St-Ferdinand, Montégut et Royale, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 1434, mesurant 40 pieds 8 pouces de face à la rue Chartres sur 149 pieds de profondeur.

ROGUES, Vve LOUIS— Taxe de 1887, montant à..........$9 50. Dix-neuf lots de terre avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Montréal, Dauphine et Bourgogne, désignés comme lots Nos. 1 à 16 et 21 à 23 de l'îlet No 217.

ROGUES, Vve LOUIS— Taxe de 1887, montant à..........$6 00. Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Gordon, Monroe, Dauphine et Bourgogne, désigné comme îlet No. 218 mesurant 312 pieds de face à la rue Gordon sur 312 pieds de profondeur.

ROGUES, Vve LOUIS— Taxe de 1887, montant à..........$3 40. Un îlot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par l'avenue Caffin, les rues Flood, St-Claude et Marais, désigné comme l'îlet No. 4 [illegible].

POMAN, Mme EUGENE— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Villeré, Félicianna et Robertson, désignée comme une partie du lot No. 11, de l'îlet No. 605, mesurant 31 pieds de face à la rue Clouet sur 50 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Clouet et Villeré.

ROUSSEAU, ALFRED— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, sur le Chemin Gentilly, côté gauche de la ville, désigné comme lot No. 37, mesurant 5 arpents de face au Chemin Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

RUTY, ERNEST— Taxe de 1887, montant à..........$5 10. Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Columbus, Tonti et Miro, désignés comme lots Nos. 11 et 12, mesurant 60 pieds de face à la rue Laharpe sur 60 pieds 4 pouces de profondeur; les lots Nos. 13 et 14 mesurant chaque 31 pieds 2 pouces de face à la rue Tonti sur une profondeur formant l'encoignure des rues Tonti et Laharpe, le tout dans l'îlet No. 1187.

SANCHO, Vve FRANCISCO— Taxe de 1887, montant à..........$8 40. Un lot de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Champs-Elysées, Remparts et St-Claude, désigné comme lot No. — de l'îlet No. 874, mesurant 28 pieds de face à la rue Français sur 112 pieds de profondeur.

SAMBOLA, JOAQUIN— Taxe de 1887, montant à..........$13 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Royale, Mandeville et Dauphine, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 105, mesurant 90 pieds de face à la rue Espagne sur [illegible] pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Espagne et Royale.

SABATIER, Mme JEAN— Taxe de 1887, montant à..........60c. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delery, Tricou, Chartres et Royale désigné comme lot No. 7, de l'îlet No. 107, mesurant 28 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Delery sur 104 pieds 4 pouces de profondeur.

SWEENEY, Mme E. Taxe de 1887, montant à..........$10 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Esplanade, Décatur et Chartres, désigné comme partie du lot No. 19 de l'îlet No. 5, mesurant 28 pieds de face à la rue Français sur 63 pieds de profondeur.

SWEENEY, Mme E.— Taxe de 1887, montant à..........$12 90. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Royale, Lafayette, Port et Dauphine, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 160, mesurant 21 pieds de face à la rue Royale sur 100 pieds de profondeur.

SWEENEY, Mme E.— Taxe de 1887, montant à..........$8 60. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Bourgogne, Port et Dauphine désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 2[illegible], mesurant 29 pieds de face à la rue Lafayette sur 130 pieds de profondeur.

SCHNEIDER, JOHN— Taxe de 1887, montant à..........$9 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Royale, Port, Lafayette et Dauphine, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 160, mesurant 23 pieds de face à la rue Royale sur 100 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Royale et Port.

SWEENEY, EDWARD— Taxe de 1887, montant à..........$7 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Port, Lafayette et Bourgogne désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 160, mesurant 20 pieds de face à la rue Dauphine sur 100 pieds de profondeur.

SWEENEY, EDWARD— Taxe de 1887, montant à..........$24. Un lot de terre, avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Piété, Royale, Louisa et Dauphine, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 172, mesurant 90 pieds 5 pouces de face à la rue Piété sur 118 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Piété et Royale.

SWEENEY, EDWARD— Taxe de 1887, montant à..........$9 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Port, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No. 23 de l'îlet No. 2[illegible], mesurant 29 pieds de face à la rue Lafayette sur 130 pieds de profondeur.

SCHMITT, JOSEPH— Taxe de 1887, montant à..........$3 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Clouet et Prosper, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 749, mesurant 29 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

SCHMITT, JOSEPH— Taxe de 1887, montant à..........$3 30. Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Antoine, Félicianna, Bagatelle et Force, désignés comme lots Nos. 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'îlet No. 1176, mesurant 180 pieds de face à la rue St Antoine sur 160 pieds de profondeur sur une ligne et 130 pieds sur l'autre ligne, formant l'encoignure des rues St Antoine et Force.

SINGLETON, C. B.— Taxe de 1887, montant à..........$2 30. Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue de Londres, les rues Nouvelle-Orléans, Solidelle et Joséphine, désignés comme lots de terre de l'îlet No. 891, mesurant 195 pieds de face à l'avenue de Londres, 164 pieds dans le fond sur 160 pieds de profondeur sur une ligne et 117 pieds de l'autre, [illegible], formant l'encoignure des rues Solidelle et Nouvelle-Orléans.

SINGLETON, C. B.— Taxe de 1887, montant à..........$4 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue St-Bernard, les rues Célestine et Joséphine, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 905, étant la balance de l'îlet.

SINGLETON, C. B.— Taxe de 1887, montant à..........$5 40. Dix lots de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Gênes, les avenues de Londres et St-Bernard, les rues Célestine et Havane, désignés comme lots de terre de l'îlet No. 1033, mesurant 290 pieds de face à la rue Gênes sur 125 pieds de profondeur.

SINGLETON, C. B.— Taxe de 1887, montant à..........$2 40. Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Gênes, les avenues de Londres et St-Bernard, les rues Célestine et Havane, désignée comme une portion de terre de l'îlet No. 1033, mesurant 241 pieds de face à la rue Gênes sur 125 pieds de profondeur.

SCHMIDT, GEO.— Taxe de 1887, montant à..........$1 50. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Sœurs Ursulines et Dauphine, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 150, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale sur 124 pieds de profondeur.

SCHMIDT, J.— Taxe de 1887, montant à..........$1 50. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Jourdan, les rues Deslonde, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 231, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Jourdan sur 125 pieds de profondeur.

SOCIETE DES AMIS MUTUELS— Taxe de 1887, montant à..........$7 10. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, St. Bernard, — et N Piété, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 505-9, mesurant 32 pieds de face à la rue Urquhart sur 22 pieds de profondeur.

SOCIETE DES AMIS SINCERES— Taxe de 1887, montant à..........$18 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Kerlerec, Columbus et Derbigny, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 759, mesurant 31 pieds de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur.

STROBEL, Vve GEO. F. G.— Taxe de 1887, montant à..........90c. Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Plaisir, Benjamin, Warsaw et White, désignée comme une partie de terre de l'îlet No. 2203, mesurant 151 pieds 7 pouces de face à la rue Plaisir sur 200 pieds 7 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Plaisir et Bruxelles.

SYLVESTER, JOSEPH— Taxe de 1887, montant à..........90c. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Forstall, Lizardi, Chartres et Royale, désigné comme partie du lot No. 21 mesurant 60 pieds de face à la rue Forstall sur 20 pieds de profondeur.

THELEMAN, SUC. CHAS. F.— Taxe de 1887, montant à..........$0 60. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Esplanade, Français, Champs Elysées et Decatur, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 3, mesurant 17 pieds de face à la rue Peters sur 127 pieds de profondeur.

THELEMAN, SUC. CHAS. F.— Taxe de 1887, montant à..........$12 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Esplanade, Français, Champs Elysées et Decatur, mesurant 31 pieds de face à la rue Peters sur 127 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Peters et Esplanade.

TERVALON, JR. ADOLPHE F.— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Bagatelle, Union et St Claude, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 387, mesurant 28 pieds de face à la rue Marais sur 129 pieds de profondeur.

TERVALON, EUGENE— Taxe de 1887, montant à..........$3 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Champs Elysées, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 510, mesurant 33 pieds de face à la rue Français sur 127 pieds de profondeur.

TIRLIER, BLAISE G.— Taxe de 1887, montant à..........$3 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Mandeville, Espagne et Remparts, désigné comme lot No. 23 de l'îlet No. 274, mesurant 17 pieds de face à la rue Bourgogne sur 67 pieds de profondeur.

TERVALON, RITA, ANNA, ALCIDE et LOUIS, ENFANTS MINEURS de A. F. TERVALON— Taxe de 1887, montant à..........15c. Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magistrat, St Bernard, Nouvelle-Orléans et Verrie, désignée comme une portion de terre de l'îlet No. 1334, mesurant 30 pieds de face sur la rue Magistrat sur 160 pieds de profondeur; aussi une portion de terre avec améliorations dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Verrie, St Bernard, Nouvelle-Orléans et Magistrat, désignée comme une portion de terre de l'îlet No. 1334, mesurant 80 pieds de face à la rue Verrie sur 107 pieds de profondeur.

TOOMEY, SUC. MATHEW— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, Lafayette, Chartres et Royale, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 147, mesurant 29 pieds de face à la rue Port sur 130 pieds de profondeur.

TOPFER, MARGARET— Taxe de 1887, montant à..........$3 30. Quatre lots de terre avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Clouet, Félicianna, Robertson et Claiborne, désignés comme lots Nos. 20, 21, 22 et 23, mesurant 31 pieds de face à la rue Clouet sur 102 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson, tout dans l'îlet No. 653.

VARION, JOHN— Taxe de 1887, montant à..........$4 80. Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Mandeville, Espagne et Solidelle, désignée comme lot No. 1 mesurant 159 pieds de face à la rue Prosper sur 107 pieds de profondeur sur une ligne et 115 pieds sur l'autre, formant l'encoignure des rues Prosper et Mandeville, et une partie du lot No. 1 mesurant 36 pieds de face à la rue Mandeville sur 104 pieds de profondeur sur une ligne et 50 pieds sur l'autre, le tout dans l'îlet No. 16.

VINET, V.— Taxe de 1887, montant à..........$1 20. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, côté gauche de la ville, désigné comme lot No. 9, mesurant 1 arpent de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

VON GOHREN, L. H.— Taxe de 1887, montant à..........$27 60. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Clouet, Louisa et Royale, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 171, mesurant 75 pieds de face à la rue Dauphine sur 160 pieds de profondeur.

WALKER, Mme JAMES C.— Taxe de 1887, montant à..........$1 [illegible]. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, sur le Chemin Gentilly, côté droit de la ville, mesurant 7 arpents de face au Chemin Gentilly sur 18 arpents de profondeur.

WEBB, JOHN H.— Taxe de 1887, montant à..........$6 00. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Port, St Ferdinand et Decatur, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 18, mesurant 29 pieds de face à la rue Chartres sur 91 pieds de profondeur.

WILLIAMS, Mlle MARY— Taxe de 1887, montant à..........$2 10. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Roman, Columbus, Laharpe, Derbigny, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 763, mesurant 32 pieds de face à la rue Roman sur 102 pieds de profondeur.

WILD, Mme JOS.— Taxe de 1887, montant à..........$2 10. Deux lots de terre avec améliorations dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Independance, Chartres et Royale, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'îlet No. 136, mesurant 31 pieds de face à la rue Congrès sur 90 pieds de profondeur.

WITT, ANDREAS— Taxe de 1887, montant à..........45c. Une portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Independance, Claiborne et Prosper, désignée comme une portion de terre de l'îlet No. 72.

WOODSON, Vve MARAIN— Taxe de 1887, montant à..........$1 80. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 31 sur le Chemin de Gentilly, côté gauche de la ville, mesurant 1 arpent de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

CHARLES CAVANAC, Collecteur de Taxes d'Etat, District Intérieur Paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Compagnie d'Assurance du Peuple (Succession de Ernest Prugst, pledgee) vs Mme Mary A. Abott et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 19,550—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant; situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros Trois, Quatre, Cinq, Six et Vingt six de l'îlet No douze, borné par les rues Tonti, Palmyre, Miro et Gasquet, anciennement Jackson. Les lots Trois, Quatre, Cinq et Six mesurant chaque vingt sept pieds un pouce de face à la rue Gasquet sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur et le lot No Vingt six mesurant vingt sept pieds de face à la rue Miro sur cent soixante deux pieds six pouces de profondeur d'après un plan de A. D'Hemecourt, voyez, du 15 le 18 juillet 1853, déposé au bureau de P. C. Cuvellier, ex-notaire, conformément à un acte daté le 10 octobre 1853.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. 28 fév—28—mars 6,13,20,27,31

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. B. Camors & Cie., vs Cazaux & Seuilles et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, — No. 7566—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre Bernard Barthe à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 21 avril 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet No 60, borné par les rues Chippewa, Fulton, Troisième et Quatrième. Le dit lot est désigné par le No 5 et mesure 28 pieds 2 pouces de face à la rue Fulton et 28 pieds 2 pouces de largeur sur la ligne du fond et 116 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui divise le dit lot No 5 du lot No 4 et une profondeur de 116 pieds 2 pouces sur l'autre ligne qui divise le lot No 5 du lot No 6; conformément à un plan fait par B Buisson, voyer, le 5 mars 1852, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville.

Acquis par Bernard Barthe de Otto Manske, le 12 mars, 1868 par acte passé par devant J. Cohn, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau de transfert, livre 90, folio 664.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de Bernard Barthe.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans. 20 mars—20 27—avril 3 10 17 et 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louisiana Homestead Association of New Orleans vs. Léon Capas.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 22,952—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 avril 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No onze, dans l'îlet désigné par le No municipal 517, borné par les rues Poydras, Galvez, Perdido et Johnson. Le dit lot touche au lot No 10 et mesure vingt-huit pieds de face à la rue Galvez, le même nombre de pieds dans la ligne du fond, sur une profondeur de cent trente deux pieds trois pouces cinq lignes, conformément à un plan déposé au bureau de A. J. Villeré, notaire, comme plan No un.

Acheté par le défendeur des demandeurs par un acte par devant M. T. Ducros, notaire, le vingt-troisième jour d'octobre 1880. Titre enregistré au Bureau des Aliénations, livre 120, folio 351.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. 13 mars—13 20 27—avril 3 10 14

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire écrasant, et consacrée par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous certifions par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[illegible signatures]

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple, à L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 10 AVRIL 1888.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement. DEMI-BILLET $5. CINQUIEME DE BILLET $2. DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000		$150,000
1 ... de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
500 Lots de	100	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$300	$30,000
100 " "	200	20,000
100 " "	100	10,000
1000 " de terminaison	50	50,000
2,179 Lots s'élevant à		$535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adressez à

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tirera un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits [illegible] dans une charte [illegible] les plus élevés [illegible] et des plans [illegible]